

BANDE À DÉTACHER
POUR CONSERVER LE JUSTIFICATIF DU PAIEMENT

DATE						CARTE DE PAIEMENT	
IMMATRICULATION	DÉPT.	ARRT.	SERVICE	JOUR	MOIS	25 1605	

LA CONTRAVENTION RELEVÉE À VOTRE ENCONTRE ENTRE DANS LE CAS SUIVANT :

	AMENDE FORFAITAIRE	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)
<input type="checkbox"/> CAS PIÉTON	4 €	7 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 1	11 €	33 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 2	35 €	75 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3	68 €	180 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4	135 €	375 €

les cas 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} ne s'appliquent qu'aux contraventions au code de la route à l'exception de celles relatives au stationnement.

	AMENDE FORFAITAIRE MINORÉE	AMENDE FORFAITAIRE	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)
<input checked="" type="checkbox"/> CAS N° 2 ^{BIS}	22 €	35 €	75 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3 ^{BIS}	45 €	68 €	180 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4 ^{BIS}	90 €	135 €	375 €

CAS A LA PROCÉDURE DE L'AMENDE FORFAITAIRE N'EST PAS APPLICABLE À LA CONTRAVENTION RELEVÉE, VOUS FEREZ L'OBJET DE POURSUITES JUDICIAIRES ULTÉRIEURES, À L'INITIATIVE DU MINISTÈRE PUBLIC.

(1) Pour information : à défaut de paiement dans les 45 jours, vous recevrez une amende forfaitaire majorée du montant indiqué ci-dessus.

TIMBRE-POSTE
TARIF LETTRE

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS
PAYER PAR CHÈQUE,
COLLEZ À CET EMPLACEMENT
"LA PARTIE À ENVOYER"
DU TIMBRE-AMENDE
(PAS DE TIMBRE FISCAL)

DESTINATAIRE

**CENTRE
D'ENCAISSEMENT
DES AMENDES**

Stationnement sur trottoir R417-10 et 11 Code de la route

BANDE À DÉTACHER
POUR CONSERVER LE JUSTIFICATIF DU PAIEMENT

DATE						CARTE DE PAIEMENT	
IMMATRICULATION	DÉPT.	ARRT.	SERVICE	JOUR	MOIS	25 1605	

LA CONTRAVENTION RELEVÉE À VOTRE ENCONTRE ENTRE DANS LE CAS SUIVANT :

	AMENDE FORFAITAIRE	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)
<input type="checkbox"/> CAS PIÉTON	4 €	7 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 1	11 €	33 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 2	35 €	75 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3	68 €	180 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4	135 €	375 €

les cas 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} ne s'appliquent qu'aux contraventions au code de la route à l'exception de celles relatives au stationnement.

	AMENDE FORFAITAIRE MINORÉE	AMENDE FORFAITAIRE	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)
<input checked="" type="checkbox"/> CAS N° 2 ^{BIS}	22 €	35 €	75 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3 ^{BIS}	45 €	68 €	180 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4 ^{BIS}	90 €	135 €	375 €

CAS A LA PROCÉDURE DE L'AMENDE FORFAITAIRE N'EST PAS APPLICABLE À LA CONTRAVENTION RELEVÉE, VOUS FEREZ L'OBJET DE POURSUITES JUDICIAIRES ULTÉRIEURES, À L'INITIATIVE DU MINISTÈRE PUBLIC.

(1) Pour information : à défaut de paiement dans les 45 jours, vous recevrez une amende forfaitaire majorée du montant indiqué ci-dessus.

TIMBRE-POSTE
TARIF LETTRE

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS
PAYER PAR CHÈQUE,
COLLEZ À CET EMPLACEMENT
"LA PARTIE À ENVOYER"
DU TIMBRE-AMENDE
(PAS DE TIMBRE FISCAL)

DESTINATAIRE

**CENTRE
D'ENCAISSEMENT
DES AMENDES**

Stationnement sur trottoir R417-10 et 11 Code de la route

BANDE À DÉTACHER
POUR CONSERVER LE JUSTIFICATIF DU PAIEMENT

DATE						CARTE DE PAIEMENT	
IMMATRICULATION	DÉPT.	ARRT.	SERVICE	JOUR	MOIS	25 1605	

LA CONTRAVENTION RELEVÉE À VOTRE ENCONTRE ENTRE DANS LE CAS SUIVANT :

	AMENDE FORFAITAIRE	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)
<input type="checkbox"/> CAS PIÉTON	4 €	7 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 1	11 €	33 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 2	35 €	75 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3	68 €	180 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4	135 €	375 €

les cas 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} ne s'appliquent qu'aux contraventions au code de la route à l'exception de celles relatives au stationnement.

	AMENDE FORFAITAIRE MINORÉE	AMENDE FORFAITAIRE	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)
<input checked="" type="checkbox"/> CAS N° 2 ^{BIS}	22 €	35 €	75 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3 ^{BIS}	45 €	68 €	180 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4 ^{BIS}	90 €	135 €	375 €

CAS A LA PROCÉDURE DE L'AMENDE FORFAITAIRE N'EST PAS APPLICABLE À LA CONTRAVENTION RELEVÉE, VOUS FEREZ L'OBJET DE POURSUITES JUDICIAIRES ULTÉRIEURES, À L'INITIATIVE DU MINISTÈRE PUBLIC.

(1) Pour information : à défaut de paiement dans les 45 jours, vous recevrez une amende forfaitaire majorée du montant indiqué ci-dessus.

TIMBRE-POSTE
TARIF LETTRE

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS
PAYER PAR CHÈQUE,
COLLEZ À CET EMPLACEMENT
"LA PARTIE À ENVOYER"
DU TIMBRE-AMENDE
(PAS DE TIMBRE FISCAL)

DESTINATAIRE

**CENTRE
D'ENCAISSEMENT
DES AMENDES**

Stationnement sur trottoir R417-10 et 11 Code de la route



Rassurez-vous, ceci n'est pas un vrai PV !
En revanche, votre véhicule est
vraiment mal garé !!!
Les trottoirs, c'est 100 % réservé aux
piétons, c'est leur territoire réservé
où ils doivent pouvoir circuler en
toute sécurité.

Les mamans et leurs poussettes, les enfants, les collégiens,
les joggeurs, les personnes âgées, les promeneurs, les handicapés ...
vous remercient .



Rassurez-vous, ceci n'est pas un vrai PV !
En revanche, votre véhicule est
vraiment mal garé !!!
Les trottoirs, c'est 100 % réservé aux
piétons, c'est leur territoire réservé
où ils doivent pouvoir circuler en
toute sécurité.

Les mamans et leurs poussettes, les enfants, les collégiens,
les joggeurs, les personnes âgées, les promeneurs, les handicapés ...
vous remercient .



Rassurez-vous, ceci n'est pas un vrai PV !
En revanche, votre véhicule est
vraiment mal garé !!!
Les trottoirs, c'est 100 % réservé aux
piétons, c'est leur territoire réservé
où ils doivent pouvoir circuler en
toute sécurité.

Les mamans et leurs poussettes, les enfants, les collégiens,
les joggeurs, les personnes âgées, les promeneurs, les handicapés ...
vous remercient .